

RAPPORT RESPONSABLE FINANCIÈRE

Réalisé par Barbara Martin

Pour rappel, la Fondation pour l'Enseignement de la Musique, ci-après FEM, préside à la mise en œuvre de la Loi sur les Ecoles de Musique, ci-après LEM.

Au moyen des Directives qu'elle émet, la FEM pilote les Ecoles de Musique dans leur gestion et leur façon d'appliquer la LEM. Elle a compétence, notamment, de déterminer les salaires des professeurs.

Selon la demande de la FEM, notre plan comptable distingue les activités d'enseignement, bénéficiant du subside LEM, de nos autres activités sociales : concerts, séminaire, etc..., ne bénéficiant pas du subside LEM.

Ce rapport concerne l'exercice 2022 du 1 janvier au 31 décembre. Le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que les comptes de résultats ont été publiés, ils sont à votre disposition sur le site de l'Ecole.

Comptes du Bilan au 31 décembre 2022

Actif

Compte 1010 à 1024 – Liquidités

Les liquidités sont solides entre 2020 et 2022 et confirme la bonne santé financière de l'EMN.

Compte 1095 – Avance 75^{ème}

Suite à la création de l'association du 75^{ème} afin de mettre en œuvre les festivités pour l'anniversaire de l'EMN, l'EMN a fait une avance afin de garantir un départ serein des activités de l'association.

Compte 1090 – Actifs transitoire

Factures payées en 2022 qui concernent l'exercice 2023 ou des revenus concernant l'exercice 2022, qui nous seront versés en 2023.

Passif

Compte 2000 – Créditeurs

Les factures sont payées dans les délais impartis par nos fournisseurs et partenaires.

Compte 2090 – Passifs transitoires

En plus des écolages facturés en septembre 2022 pour les mois de janvier à juin 2023, ce compte comprend des charges concernant l'exercice 2022 qui ont été payées début 2023, principalement les décomptes d'assurances sociales, LPP.

Compte 2150 – Fonds de péréquation LEM

Le fonds ayant atteint le plafond autorisé, aucun montant n'y a été porté suite à l'exercice 2022



Compte 2158 – Fonds bus

Un nouveau fonds a été créé afin d'assurer le renouvellement de notre bus si celui que l'EMN utilise actuellement devait ne plus être en état dans les prochaines années. Un montant de CHF 4'000 a pu être porté à ce fonds.

Compte 2200 – Capital propre

Capital de l'EMN passe à CHF 15'509.96 à la suite du bénéfice net de l'exercice 2022 de CHF 1'119.29.

Comptes de résultat 2022 & Budget 2023

Produits

Compte 61000 - 62310 – Ecolages LEM & HLEM

Exercice 2022 – L'EMN réalise une très belle rentrée 2022-2023 et voit une augmentation de ses écolages pour tous les types de cours facturés. Sauf l'initiation musicale, baisse à surveiller sur les prochaines années, notamment pour les cours donnés à Gland.

Budget 2023 – En ligne avec les écolages 2022.

Compte 63000 – 63200 – Subventions

Budget 2023 – En ligne avec les subventions 2022 et les écolages budgétés pour 2023.

Compte 64000 – 64050 – Dons

Exercice 2022 – Nous remercions chaleureusement tous nos fidèles donateurs qui continue à soutenir notre Ecole. Nous notons malheureusement une baisse des dons en 2022.

Budget 2023 – Nous restons conservateurs dans notre estimation des dons 2023.

Compte 65000 – 65020 – Ventes diverses

Budget 2023 – En ligne avec l'historique.

Compte 66000 – 66020 – Mise à disposition du matériel

Budget 2023 – En ligne avec les chiffres de 2022

Compte 67000 – 67040 – Manifestations

Exercice 2022 – Grâce à la contribution et au travail du CoMa et de tous les bénévoles nous réalisons une très belle année de manifestations, avec un résultat positif pour les concerts de Gala et le Palmarès.

Budget 2023 – Nous restons conservateur pour le budget manifestation de 2023, néanmoins au vu des résultats préliminaires suite aux spectacles du Gala 2023, nous pouvons être optimistes.

Compte 68000 – 68050 – Produits divers

Budget 2023 – Ne budgétions pas de produits sur ces lignes

Charges

Comptes 30000 - 30100 – Charges de personnel d'enseignement

Exercice 2022 – La grille salariale a été ajustée pour l'exercice 2022 selon les directives FEM.

Budget 2023 – En fonction de l'application des directives FEM et les projections d'écolages pour 2023.

Comptes 32000 – 32100 – Frais d'enseignement

Exercice 2022 – Les frais d'enseignement restent stables. L'augmentation notée pour l'année 2022 sur le compte 32060 – Frais de concerts et de manifestations est dû à la prise en charge d'une facture liée au 75^{ème}. Ceci est ponctuel et lié à une situation spécifique, il n'en a donc pas été tenu compte pour l'établissement du budget.

Budget 2023 – Nous allons continuer sur la même ligne avec un suivi rigoureux de nos dépenses, sans faire de compromis sur les prestations offertes à nos élèves (séminaire, concours, etc.) qui sont le cœur de notre école.

Compte 40000 – 40010 – Charges personnel administratif

Exercice 2022 – Le comité de direction a décidé de verser CHF 18'800 de dédommagement aux membres des comités et leurs satellites de l'Ecole de Musique.

Budget 2023 – Si les résultats le permettent, les dédommagements pour 2023 seront versés selon l'approche mise en place au début de l'année 2022. L'EMN a engagé une secrétaire comptable à 20%. Son salaire n'a pas été budgété car il remplacera les frais de notre fiduciaire, qui eut ont été budgété dans le compte 42010 – Frais de gestion pour cette année de transition.

Compte 41000 – 41010 - Frais de location

Exercice 2022 – Les subventions de la Ville de Nyon, couvrent le loyer pour nos nouveaux locaux. Des frais de chauffage sont à notre charge.

Budget 2023 – Le loyer, les frais de chauffage, ainsi que la subvention y relative, ont été portés au budget.

Compte 42000 – 42150 – Frais d'administration

Exercice 2022 – Les frais administratifs sont en ligne avec le budget prévu pour 2022. Les charges ont diminué grâce à un suivi rigoureux, notamment sur les dépenses liées à la publicité.

Budget 2023 – Nous allons continuer sur la même ligne avec un suivi rigoureux de nos dépenses. Le budget pour la publicité de nos événements reste en ligne avec les charges de l'année 2022. L'approche mise en place en 2022 semble fonctionner et nous espérons une belle rentrée 2023-2024. La promotion des manifestations en cette année de 75^{ème} anniversaire, sera principalement assurée par l'association 75^{ème}.

L'exercice 2022 se termine sur un résultat d'exploitation confortable qui démontre la santé financière de l'EMN. Nous avons pu créer un fonds supplémentaire et soutenir l'association 75^{ème}.

Le budget 2023 devrait nous amener à un exercice légèrement excédentaire, nous devons rester vigilants notamment en gardant nos charges sous contrôle.

Je remercie tous mes collègues des différents comités ainsi que nos satellites, leur investissement, leur passion et leur bonne humeur, qui malgré mes demandes de contrôle, de chiffres et de parasses nous permettent de rendre notre école vraiment spéciale pour nos enfants ainsi que pour leurs parents.

Un immense merci à Nathalie avec qui j'ai eu le plaisir de travailler étroitement toutes ces années. Elle a pris la décision de s'investir au sein de l'EMN dans une fonction différente, son regard de comptable va me manquer mais je me réjouis de continuer notre collaboration.